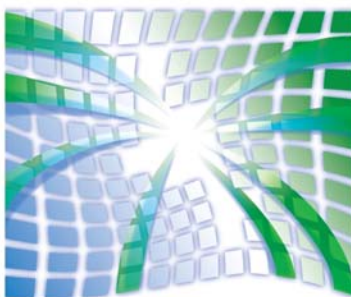


Cette présentation a été effectuée le 26 novembre 2012, au cours de la journée « La surveillance en santé au travail au Québec : expériences récentes et perspectives d'avenir » dans le cadre des 16es Journées annuelles de santé publique (JASP 2012). L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP à la section Archives au : <http://jasp.inspq.qc.ca/>.

Réseau de santé publique en santé au travail

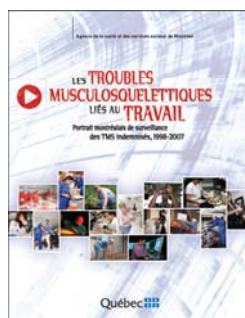


Journées annuelles de santé publique

Montréal, le 26 novembre 2012

Daniel Vergara, Agent de recherche responsable de la fonction de surveillance, secteur
Santé au travail, Direction de santé publique de Montréal

Comment surveiller les troubles musculosquelettiques et leurs déterminants pour les besoins de prévention?



Projet de surveillance provincial du RSPSAT
Volet montréalais du projet

*Portrait montréalais de surveillance de TMS
indemnisés, 1998-2007*

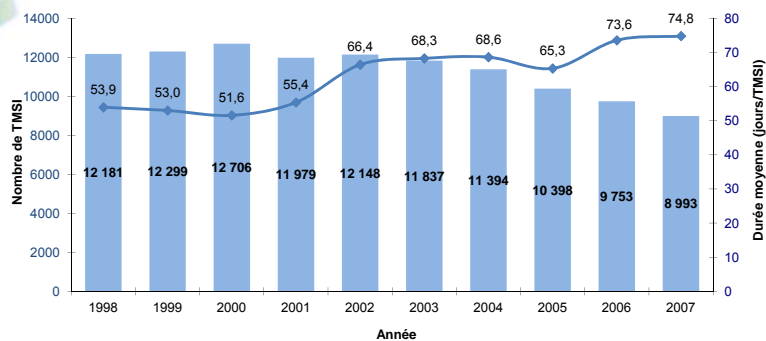


Qu'est-ce qu'un TMSI?

- La catégorie TMSI regroupe ce que la CSST appelle lésions en « ite » et affections vertébrales
 - Les TMS pour lesquels il existe une présomption dans la LATMP (bursite, tendinite, ténosynovite) sont alors surreprésentés dans cette catégorie
- Le terme TMSI (**I=indemnisé**) sert à rappeler qu'on ne traite que des cas indemnisés
- 37% des lésions indemnisées par la CSST sont des TMSI, soit 13 230 annuellement à Montréal pour la période 1998-2007

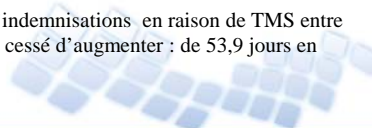


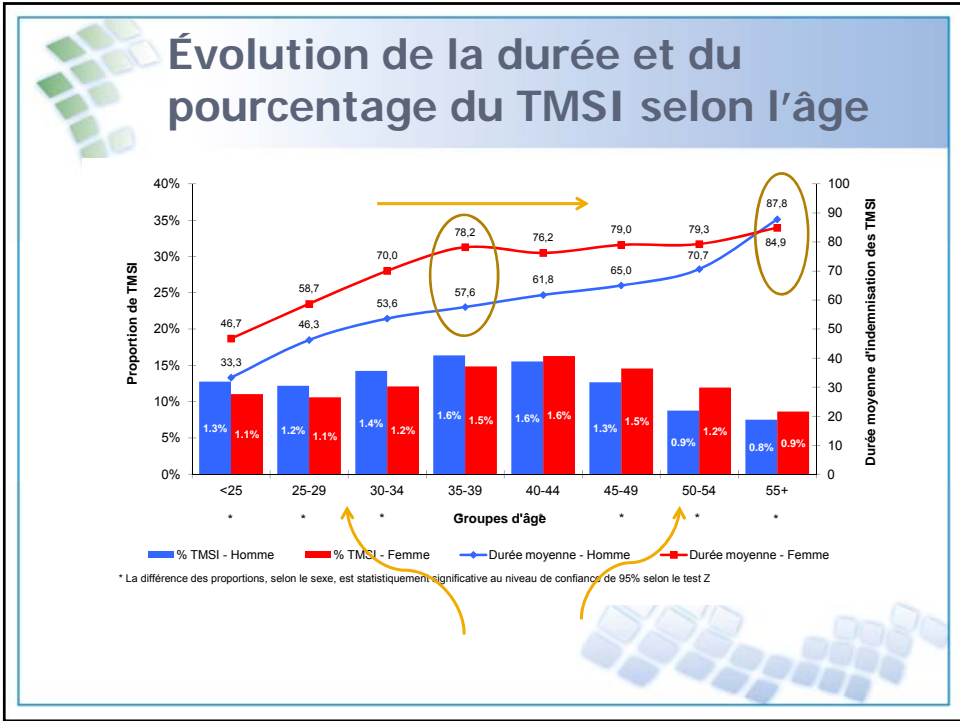
Évolution du nombre et de la durée moyenne d'indemnisation des TMSI, Montréal 1998-2007



* Lésions sans décès et celles dont la durée d'indemnisation > 0 et < 822 jours

- Alors que la CSST décompte de moins en moins d'indemnisations en raison de TMS en 1998 et 2007 (-21%), leur gravité moyenne n'a pas cessé d'augmenter : de 53,9 jours en 1998 à 74,8 jours en 2007 (+39%)





LE PORTRAIT SECTORIEL



Bâtiment et travaux publics Transport et entreposage

| Profil du secteur (Recensement 2006) | | Indicateurs de fréquence | | Indicateurs de gravité | | |
|--|-----------------------------|-----------------------------|---|--|-------------------------------|---|
| Secteurs d'activités économiques (SAE) | Nb Travailleurs ETC (% SAE) | Nombre moyen annuel de TMSI | Tendance du nombre de TMSI de 1998 à 2007 | Nombre moyen de jours indemnisés par année | Durée moyenne d'indemnisation | Tendance de la durée moyenne de 1998 à 2007 |
| 01 - Bâtiment et travaux publics | 15866 (1,7%) | 412 | | 39 616 | 105,6 | |
| 15 - Transport et entreposage | 44172 (4,7%) | 987 | | 48 920 | 55,2 | |
| Montréal | 935 160 (100%) | 13 200 | | 708 125 | 62,4 | |

- **BTP:**
 - Travaux d'électricité (12%),
 - Plomberie (7%),
 - Autres travaux sur chantiers (4%)
- **T&E:**
 - Transports en commun et urbains (20%)
 - Camionnage de marchandises ordinaires (17%)
 - Entretien des routes (17%)

| Caractéristiques des TMSI | | | Profil des travailleurs touchés par des TMSI | |
|---------------------------|----------|---------|--|--|
| Siège † | Nature † | Genre † | Sexe † | Groupes d'âge touchés selon le secteur † |
| MI | EntFou | ReaCor | H | 35-39 |
| MI, Cou, Multi | EntFou | n | H | 45-49, 40-44 |



Autres services commerciaux et personnels Services médicaux et sociaux


| Profil du secteur (Recensement 2006) | | Indicateurs de fréquence | | Indicateurs de gravité | | |
|--|-----------------------------|-----------------------------|---|--|-------------------------------|---|
| Secteurs d'activités économiques (SAE) | Nb Travailleurs ETC (% SAE) | Nombre moyen annuel de TMSI | Tendance du nombre de TMSI de 1998 à 2007 | Nombre moyen de jours indemnisés par année | Durée moyenne d'indemnisation | Tendance de la durée moyenne de 1998 à 2007 |
| 21 - Autres services commerciaux et personnels | 222159 (23,8%) | 1 740 | | 102 789 | 68,0 | |
| 30 - Services médicaux et sociaux | 103214 (11%) | 2 409 | | 109 908 | 52,9 | |
| Montréal | 935 160 (100%) | 13 200 | | 708 125 | 62,4 | |

- **Autres services commerciaux**
 - Services de location de personnel (15%)
 - Services de conciergerie et d'entretien (8%)
 - Hôtels et auberges routières (7%)
- **Services médicaux et sociaux**
 - Centres hospitaliers de soins de courte durée (37%)
 - Centres d'hébergement (23%)
 - Centres hospitaliers de soins prolongés pour malades (11%)

| Caractéristiques des TMSI (voir légende) | | | Profil des travailleurs touchés par des TMSI | |
|--|------------------------------|---------|--|--|
| Siège † | Nature † | Genre † | Sexe † | Groupes d'âge touchés selon le secteur † |
| MI | EntFou, RhuTenInf, HerRadDIM | ReaCor | F | <25, 25-29 |
| Dos, Cou | EntFou | EffExc | F | 50-54, 45-49 |



LIMITES ET UTILISATION DES RÉSULTATS



La sous-déclaration des TMS



- Elle est très répandue: L'EQCOTESST estime que 80% des salariés non cadres s'étant absents à cause d'une douleur musculosquelettique ne l'ont pas déclarée à la CSST
- Selon la même source les travailleurs ne déclarent pas leur TMS parce que
 - Ils ont la perception que leur travail ou leur type de problème de santé n'est pas couvert
 - Leur salaire était payé par l'employeur ou un autre organisme
 - Problème pas assez grave
 - Manque d'information ou problème avec le processus de demande
 - Interdiction par l'employeur ou peur qu'une demande d'indemnisation soit mal perçue
- Les groupes vulnérables sous-déclarent davantage:
 - Les travailleurs dans des emplois précaires, les travailleuses dans les métiers où les risques sont moins reconnus, les immigrants récents, les travailleurs autonomes, temporaires, saisonniers, sous-traitants ou d'agence
- La nature multifactorielle et invisible des TMS rend difficile le repérage et la déclaration de la part du travailleur, le diagnostic de la part du médecin et l'acceptation de la lésion par la CSST



Limites

- Les données d'indemnisation dépeignent l'ampleur des TMSI et ses caractéristiques. Cependant, elles n'offrent pas un portrait du risque de TMS
- Par conséquent, les TMSI ne reflètent ni l'ampleur de l'incidence dans la population des travailleurs ni dans un secteur
- Les caractéristiques des TMSI représentent celles des cas indemnisés et pas l'ensemble des pathologies musculosquelettiques liées au travail



Pourquoi ne pas prioriser les activités de prévention avec ces données?

- Parce que cela supposerait de privilégier des milieux de travail où le risque est reconnu au détriment de ceux où le risque est sous-estimé
 - Petites entreprises avec peu de culture de SST et peu de ressources allouées à la SST
 - Entreprises employant de la main d'œuvre immigrante
 - Milieux de travail où la sous-traitance est répandue





Quelle est la plus-value de ces résultats pour la prévention?

- Être à l'affût des tendances d'indemnisation dans les secteurs
- Connaître les caractéristiques des TMSI et des travailleurs touchés
- Prendre en considération ces données et les limites qu'elles comportent dans l'élaboration des programmes de prévention
- Mobiliser les employeurs « chiffres à l'appui »



Suites de ce projet de surveillance

- Faire de la surveillance en santé au travail, un outil de sensibilisation, de mobilisation et de prise de décisions
- Adapter les résultats aux besoins de nos équipes multidisciplinaires d'intervention chargées d'identifier les risques de TMS et continuer à les outiller pour mieux mobiliser les employeurs vers la prévention de ce fléau
- Démarrer le deuxième volet de surveillance sur les TMS portant sur les données d'enquête québécoises (EQSP) et montréalaises (Enquête TOPO)





emis.santemontreal.qc.ca/sat



Merci de votre écoute

